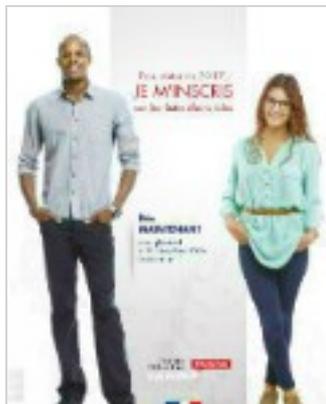


Elections



Les élections présidentielles ont été fixées au 23 avril et 7 mai 2017.

Pour vous inscrire, vous devez déposer en mairie le formulaire de demande avec un justificatif d'identité et de domicile avant le 31 décembre 2016.